

Un chéquier vacances « au secours du tourisme »



- ✓ Un **partenariat** Région, Agence Nationale des Chèques Vacances et Départements (Alpes-de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse)
- ✓ Valeur du **chéquier numérique** : 500 €
- ✓ **A utiliser dans** les hébergements, restaurants et activités de loisirs, partenaires du réseau ANCV ayant opté pour l'option CV Connect (chéquier numérique)
- ✓ **Budget global** : 13 M€ dont 4 M€ de la Région
- ✓ **Période de validité**: Prioritairement du 1/07/2020 au 31/12/2020

Mode d'emploi pour les bénéficiaires

Bénéficiaires :

- ✓ salariés du privé (cibles Région):
 - ayant travaillé au contact du public pendant le confinement
 - au quotient familial inférieur ou égal à 1 000 €
 - résidant en région
- ✓ publics définis par les Départements (cf services des départements)

Inscription des bénéficiaires (cible Région)

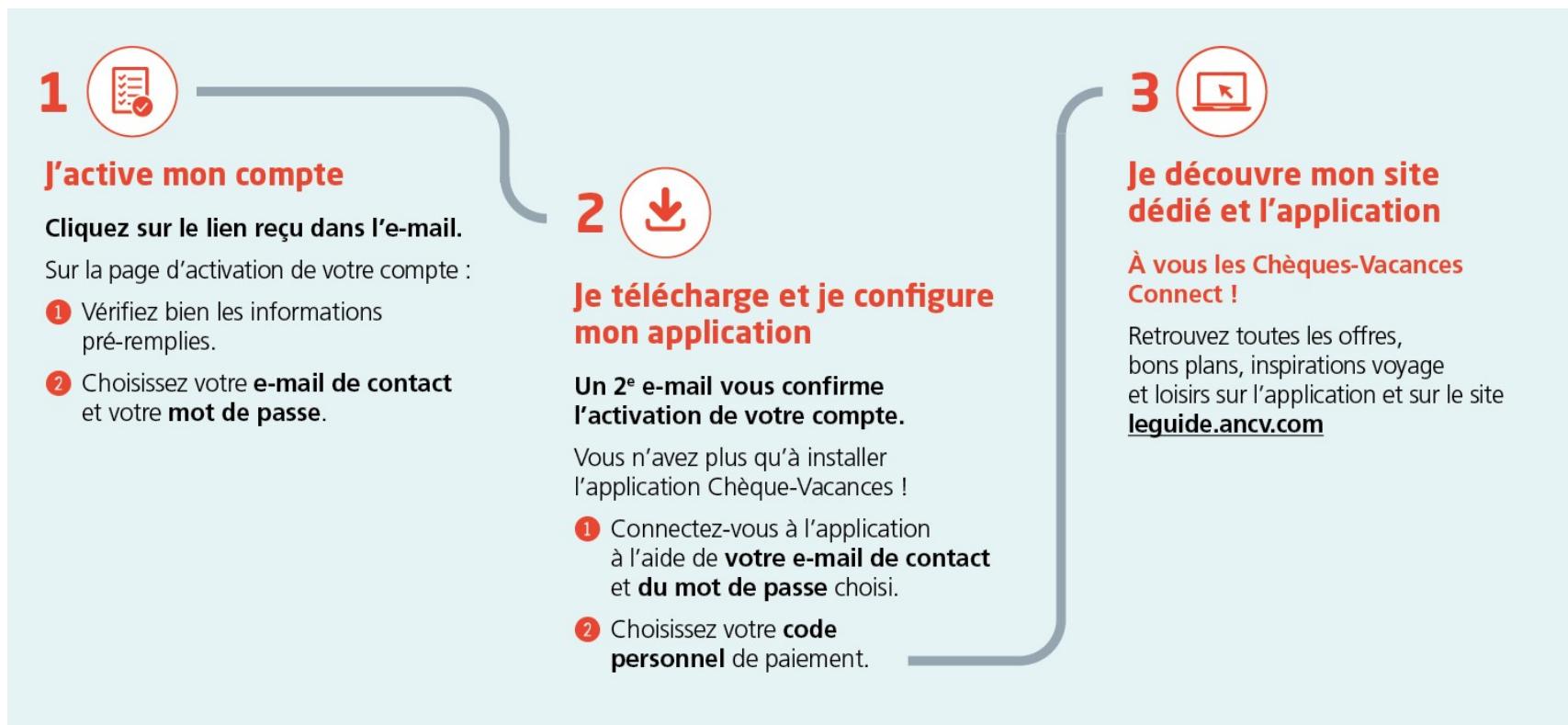
- ✓ Informations générales et plateforme d'inscription depuis le 4 juin

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/chequier-vacances>

- ✓ Les bénéficiaires doivent disposer d'un smartphone (versions minimales des systèmes d'exploitation iPhone : 11.0 et Android : 5.0)

Mode d'emploi pour les bénéficiaires

Une fois l'inscription effectuée, la Région transmet à l'ANCV une liste des bénéficiaires, lesquels recevront un e-mail leur indiquant comment activer leur chéquier numérique en 3 étapes.



Mode d'emploi pour les bénéficiaires

Les bénéficiaires pourront consulter la liste des professionnels de la région acceptant le Chèque-Vacances Connect directement dans l'application mobile.

 **CONNECT**

C'est quoi ?
Une application de paiement qui vous permet de régler

PARTOUT
 Utilisable sur des sites e-commerce ou directement chez les commerçants.

TOUT LE TEMPS
 Paiement, gestion du compte et accès à son solde en temps réel, 24h/24, 7j/7.

SIMPLEMENT
 Règlement au centime près et dès 20 €.



Mode d'emploi pour les professionnels

1. Pour les non conventionnés à l'ANCV

- ✓ Demandez le conventionnement Chèque-Vacances :
<http://www.cheque-vacances-connect.com/pro/>

2 . Pour les professionnels déjà conventionnés par l'ANCV

- ✓ souscrire à l'option CV Connect : <https://espace-ptl.ancv.com/>



Vidéo de présentation du chèque vacances numérique :
<https://www.dailymotion.com/embed/video/k1TW9OdzzZpwNHvPpAh>

Mode d'emploi pour les professionnels

1. Pour les professionnels non conventionnés Chèque-Vacances



Cliquez sur « **Créer mon compte** » et vérifiez votre éligibilité au Chèque-Vacances.



À noter
Munissez-vous de votre numéro de Siret et de votre RIB au format pdf, jpg, gif ou png



Vous êtes éligible ? Créez votre compte afin de recevoir par e-mail votre identifiant et un lien de connexion.



Cliquez sur le lien et connectez-vous avec ces identifiants.



Conservez précieusement votre identifiant et votre mot de passe! Une fois conventionné, ils vous permettront de vous connecter à votre Espace dédié



**Identifiant : numéro de convention reçu par e-mail
Mot de passe : mot de passe saisi par vos soins**

**Conventionnement simple et sans frais
Sécurité de paiement maximum
Seulement 2,5%* de commission prélevé sur le remboursement**

***Spécial région SUD : ce taux est ramené à 1% du 1^{er} juillet au 31 déc 2020**

Mode d'emploi pour les professionnels

2/ Pour les conventionnés Chèque-Vacances : « Accepter le Chèque-Vacances Connect »



The diagram illustrates the process for professionals to accept Chèque-Vacances Connect. It starts with a convention document and a signature, followed by two options for cashing: face-to-face, phone, or email, or using the free ANCV cashing service. The process then moves to a digital interface where the user logs in, accepts the service, and creates a dedicated space. A clock icon indicates a 24-hour update period.

1. 
Connectez-vous sur votre espace dédié
<https://espace-ptl.ancv.com/>
à l'aide de votre identifiant et mot de passe
2. 
Cliquez sur « Accepter le Chèque-Vacances Connect »
3. 
Mon espace dédié est à jour, je peux désormais encaisser le Chèque-Vacances Connect sur la page « Encaissement » et télécharger l'application Chèque-Vacances Pro

Je suis conventionné Chèque-Vacances

Pro

J'encaisse en face-à-face, par téléphone ou par e-mail

Je souhaite utiliser le service gratuit d'encaissement de l'ANCV

24h

CRÉER

Validez votre demande en cliquant sur « Crée »

Pour tout renseignement auprès de la Région:

chequestourisme@maregionsud.fr